

PROCEDURE N°8

Gérer les entrées une fois la mise à l'abri terminée

Comment ?

Une entrée est prévue par le sas côté cour.

Il faut donc vérifier que les deux portails permettant d'y accéder soient ouverts. (Mission initiale)

Il faut fermer à clefs les portes de la rotonde.

Les élèves devront entrer rapidement dans le sas, puis aller se faire recenser au niveau d'une salle d'étude. (utiliser les prêt à remplir)

Mettre une affiche avec les consignes au niveau du sas côté cour

Mettre une affiche pour indiquer comment entrer dans le collège au niveau de l'entrée de l'établissement (au niveau de la loge)